

Territoire de Belfort
Commune de Chèvremont

CR du Conseil Municipal du 04 novembre 2011
Convocation du 27 octobre 2011

ORDRE DU JOUR :

Etaient présents :

Jean DOUCELANCE, Didier FRICKER, Marcelle GEHENDEZ, Véronique GIAMBAGLI, Alain HUGUENIN, Isabelle JEAN/DEPORTE, Claude JEANNIN, Alain LE BAIL, Pierre LAB, Sylvie MOUTARLIER, Michel POMODORO

Absents :

Christophe BOULAT
Linda MARCHAL
Edith PACAUD procuration à Pierre LAB

Assistait à la réunion M. RUCHTY Secrétaire Général de la mairie

1. Secrétaire de séance : Véronique GIAMBAGLI

2. Approbation du CR du conseil municipal du 30 septembre 2011

Mr POMODORO indique qu'il s'opposera à l'approbation du CR en raison de l'oubli d'un point. Il s'agit d'une question du public posée en fin de séance : « peut-on envisager la fermeture du 3e poste d'agent technique et la sous-traitance en cas de besoin ponctuel ». Mr POMODORO a indiqué qu'il s'opposerait fermement à cette fermeture de poste.

Approbation :

1 voix contre (Mr POMODORO)

11 voix pour

! Mr POMODORO apporte une annotation sur la délibération 900261155 après qu'elle ait été transmise au contrôle de légalité

3. Assistance à l'exploitation des bois façonnés, cubage et classement – Modificatif

Lors de la dernière séance, le conseil municipal avait accepté le devis d'assistance à l'exploitation des bois façonnés, cubage et classement (le volume estimatif est de 360 m³ et le montant estimatif des travaux est de 6 480, 00 €) présenté par les services de l'Office National des Forêts. Le montant du devis s'élevait à la somme de 1302, 40 € TTC soit 1557, 67 € TTC et la facturation serait faite sur la base des chiffres réels après exploitation.

Le conseil municipal ayant par ailleurs accepté la proposition des ces mêmes services pour le façonnage et l'abattage des coupes, l'ONF nous a fait parvenir un devis modificatif qui ne concerne plus que le cubage et le classement des bois façonnés. Le montant du devis s'élève à la somme de 640, 00 € HT soit 765, 44 € TTC (forfait de 100, 00 € + 1,50 € /m³

sur un volume estimatif de 360 m³). A noter que la facturation se fera sur la base des chiffres réels après exploitation.

Adopté à l'unanimité

4. Révision du PLU – Elaboration du questionnaire du PADD

Le cabinet VERDI, afin de préparer la prochaine réunion relative à la révision du PLU de notre commune nous demande de répondre au questionnaire concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Présentation par Mr LAB du dispositif et rappel de quelques points pour lancer le débat :

- 1) Le contenu du PLU
- 2) L'élaboration des différentes phases
- 3) Le calendrier prévisionnel
- 4) Les objectifs du PLU
- 5) La démographie
- 6) Le logement
- 7) La vie économique
- 8) Les objectifs démographiques
- 9) Les équipements existants
- 10) L'hydrographie
- 11) Les zones humides
- 12) Le milieu agricole
- 13) L'environnement urbain
- 14) Les principales contraintes
- 15) Les principaux enjeux
- 16) Le questionnaire

A- Elaboration du PLU

B- Objectifs : à noter que les données sur lesquelles le cabinet VERDI a travaillé datent de 2008, il faut donc tenir compte de l'évolution de 2008 à 2011.

Plusieurs points font l'objet d'une discussion :

- le vieillissement de la population qui pourrait fournir des logements
- le pourcentage de logements vacants

C- Etat initial de l'environnement de Chèvremont (11 points au sommaire)

Plusieurs points font l'objet d'une discussion :

- contraintes liées à l'hydrographie. Par ailleurs un courrier de la Préfecture de Région arrivé en mairie en date du 3 novembre 2011 annonce de nouvelles normes à venir (agrandissement de la zone de PPRI)
- contraintes liées à la présence du gaz et d'un pipe line
- la présence de monuments historiques n'impose pas de contrainte particulière à la commune dans l'élaboration du PLU
- le milieu agricole : ce qui paraît important aujourd'hui dans notre commune est la sauvegarde des exploitations existantes à taille humaine (contre de très grosses exploitations).

Mr POMODORO fait remarquer que les exploitations agricoles à Chèvremont occupent 50% de la superficie totale de la commune et il souhaite que leur avis soit demandé aux agriculteurs dans l'élaboration du PLU.

Deux réunions publiques auront lieu, à cette occasion chacun pourra s'exprimer. De plus, un cahier de « recueil d'avis » est d'ores et déjà à disposition en mairie, 15 messages y sont déjà enregistrés.

Le PLU ne sera pas irréversible, des révisions ponctuelles globales seront possibles. Actuellement il faut voir le PLU dans sa globalité et pas seulement les zonages.

Mr LAB insiste sur le fait que le PLU sera défini pour une période de 10 à 15 ans. L'objectif n'est pas que toutes les zones soient construites dès 2014, il est nécessaire d'avoir une vision à long terme en faisant preuve de bon sens.

Mr POMODORO soulève la question du futur pôle gare TGV/hôpital médian qui risque d'apporter un trafic accru et s'interroge sur les futures voies de communication. Mr LE BAIL précise que c'est le SCOT qui se penche sur ces questions et que le PLU devra obligatoirement être en cohérence avec le SCOT.

D- Quel bourg voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ? (voit tableau joint annexe n°1)

Chacun est invité à s'exprimer.

Mr POMODORO pense que deux réunions publiques ne suffisent pas. Il propose d'envoyer à tous les Chèvremontois le questionnaire (annexe n°1) afin de recueillir leur avis et se propose de faire une synthèse objective de leurs réponses.

Le questionnaire pourrait être joint à l'Info & Actu

Mr LAB rappelle qu'une enquête publique est prévue dans le cadre l'élaboration du PLU. Mr LAB rappelle également que les Elus sont là pour prendre leurs responsabilités et que d'autre part, ils ont la possibilité de discuter avec les administrés qui les entourent afin de recueillir leurs avis.

Les documents avaient été distribués une semaine avant le conseil dans ce but.

Par ailleurs, des délais doivent être respectés et notamment la réponse à ce questionnaire qui doit être transmis au cabinet VERDI avant la prochaine réunion du PLU qui est prévue le 25 novembre prochain.

Questions émanant de la salle

Question n°1 : que faire contre les dépôts sauvages de déchets verts rue du Petit Bois ?

Mr Lab répond qu'il s'agit d'actes d'incivilité et qu'une benne à déchets verts sera prochainement installée au château d'eau ce qui devrait permettre d'enrayer ce type de comportement.

Question n°2 : problèmes liés à la circulation rue du Texas (circulation de plus en plus importante, sécurité des piétons, vitesse excessive)

Des devis sont en cours pour des travaux destinés à ralentir la circulation et à marquer le rond point.

L'ordre du jour étant épuisé et plus de questions n'émanant de l'assemblée, la séance a été levée à 23h30

Quel bourg voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ?		
	Ce que nous souhaitons	Ce que nous ne souhaitons pas
PAYSAGE COMMUNAL	Parc de jeux pour enfants – Une bonne harmonie du paysage - conserver le caractère d'une communale rurale tout en apportant de multiples services à la population	Devenir une ville
ENVIRONNEMENT	Préserver l'existant – réalisation de chemins piétonniers – piste cyclable – maintien d'espaces verts à l'intérieur du village	Ne pas devenir une ville béton
MILIEU AGRICOLE	Préserver le tissu actuel	Le voir disparaître au profit de l'urbanisation mais aussi d'exploitations de grande importance.
PATRIMOINE	A conserver et à mettre en valeur	Parc immobilier non entretenu
MILIEU URBAIN	Centre village à étoffer – une évolution moyenne pour maintien de notre école Petit collectif – logement social Logement adapté aux personnes âgées Pas d'immeubles trop haut (voir les + anciennes maisons de Chèvremont) –	Etendre les zones habitables en dehors du périmètre actuel (limites des entrées et sorties de village Pas de lotissement trop gros ; maxi 30 logements... Eviter d'avoir des zones de construction identiques trop importantes
ACTIVITE ECONOMIQUE	Conserver l'existant ; nous ne sommes pas une zone à caractère industriel et commercial – possibilité d'extension des entreprises actuelles	Pas de zone industrielle trop importante
SERVICES	Services Publics à conserver voir à améliorer Commerces de proximité à conserver voir + Médecins, paramédical = pole de santé Personnes âgées ?	Voir disparaître nos services de proximité
EQUIPEMENTS	Salle polyvalente à caractère sportif (foot, tennis, hand ball,...) (ne sera pas construite et utilisée par les seuls Chèvremontois) Capables d'attirer une population relativement jeune Structure d'accueil pour personnes âgées/ familles d'accueil ou de service Réfléchir à la réalisation d'un éco-quartier	